

Premier conseil d'école, année 2021-2022.

INTRODUCTION :

La séance est ouverte à 18h05. Mme Gouet et Mme Dambournet se proposent pour être secrétaires de séance.

Madame la directrice remercie toutes et tous d'être présents à ce premier Conseil d'école. Elle initie un tour de table afin que chacun se présente et fait circuler le document d'émargement.

1. BILAN DE LA RENTREE 2021/2022

1. La rentrée et les mesures sanitaires :

La rentrée s'est plutôt bien déroulée dans l'ensemble malgré la situation sanitaire complexe. Au niveau de la communication des horaires, il y aura peut-être à revoir l'année prochaine sur la manière de les donner. Ils ont été affichés à 15h à l'entrée de l'école mais envoyés plus tard et l'envoi n'a pas bien fonctionné pour tous. C'est aussi la première fois que nous avons à faire une rentrée avec des horaires échelonnés (ce n'était pas le cas en 2020).

Pour ce qui est du protocole, les enfants n'ont donc plus les masques depuis le 4 octobre, le reste du protocole reste assez similaire à ce qu'il était avant, seulement pendant la récréation les espaces ne sont plus séparés entre les classes.

Nous attendons de voir l'évolution de la situation pour lever d'autres restrictions.

2. L'équipe :

- Elle est composée de Mme Léa CHAUVEAU, directrice déchargée le jeudi/vendredi, et enseignante en CM2 A le lundi et mardi ; Mme Anne-Frédérique GOSSELIN, enseignante en PS ; Mme Laurence VIEUGUE, enseignante en MS/GS ; Mme Véronique GOUGEROT, enseignante en CP ; Mme Laurence BENOIST enseignante en CE1 ; Mme Emilie TITREN enseignante en CE2 ; Mme Annabelle BRIDE enseignante en CM2 B ; Mme Audren VATINET, enseignante en CM1, remplacée par Mme Pauline GILSON ; Mme Chloé Becquet, enseignante de GS-CE1, actuellement remplacée par Mme Duclos.

- Nos classes de cycle 1 bénéficient de la présence d'ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) Mme Sandra LEBARBIER pour les GS-CE1 ; Mme Cassandra TROALLIC pour les PS ; Mme Christelle GAUTHIER pour les MS/GS.

Certains de nos élèves bénéficient de la présence d'AESH (Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap) : Mme Adeline MERLIER pour trois élèves de CM2, Mme Carine Rochette pour un élève de CE1 et un élève de CP.

- Nous travaillons avec le RASED de Pacy sur Eure uniquement composé, cette année, d'une psychologue scolaire, Mme Céline COLOMBEL. La psychologue scolaire est joignable au 09 77 74 59 85.

3. Les effectifs:

- Nous accueillons actuellement 191 élèves inscrits comme suit :
17 élèves en PS (Trois élèves sont partis depuis le début de l'année), 7 élèves en MS, 23 élèves en GS, 25 élèves en CP, 31 élèves en CE1, 24 élèves en CE2, 26 élèves en CM1, 38 élèves en CM2.
- Ils sont répartis comme suit :
17 PS chez Mme GOSSELIN ;
7 MS et 13 GS chez Mme VIEUGUE ;
10 GS et 9 CE1 chez Mme BECQUET ;
25 CP chez Mme GOUGEROT ;
22 CE1 chez Mme BENOIST ;
24 CE2 chez Mme TITREN ;
26 CM1 chez Mme VATINET ;
19 CM2 chez Mme BRIDE ;
19 CM2 chez Mme CHAUVEAU.

Pour le moment pas d'arrivée prévue.

Avec 191 élèves nous avons une moyenne de 21,2 élèves par classe.

Pour ce qui est du choix GS-CE1 : Au vue des effectifs de maternelle et de CE1, nous devons associer des GS avec des élémentaires et séparer les CE1 en 2 groupes. L'expérience de la GS-CP de l'année dernière ayant été compliquée nous avons décidé de ne pas refaire ce double niveau. Il y a quelques années une classe GS-CE1 a été faite dans l'école, les choses s'étaient plutôt bien passées donc nous avons décidé de recommencer cette année. Nous savons que ce niveau peut déplaire, mais au vue des effectifs que nous avons, c'est le choix qui nous est apparu le plus adapté.

4. Les effectifs prévisionnels:

- L'an prochain, nos 38 CM2 partiront vers le collège : $191 - 38 = 153$
12 enfants, nés en 2019 sur la commune de Ménilles, 2 sur la commune de Croisy et un point d'interrogation pour la commune de Vaux, susceptibles d'être scolarisés en PS pour la prochaine rentrée. ($153 + 14 = 167$ + enfants de Vaux sur Eure).
Si nous restons à 167 élèves pour 9 classes, cela donne une moyenne de 18,5 élèves par classe.
Donc possible fermeture de classe.

● L'inscription des enfants nés en 2019 qui entreront en petite section à la rentrée 2021/2022 débutera le **jeudi 13 janvier 2022**.

Les parents devront d'abord se rendre à la mairie, où l'on procèdera à l'inscription, munis du livret de famille, d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Puis, ils pourront venir rencontrer la directrice de l'école qui procèdera à l'admission, un jeudi dans la journée, un vendredi dans la journée, ou un soir sur rendez-vous. Ils devront être munis du document remis par la mairie, du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant avec les vaccinations à jour, d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et, en cas de parents séparés d'un jugement précisant l'autorité parentale et le mode de garde de l'enfant.

● L'inscription des élèves de GS qui seront en CP à la rentrée 2021/2022 sera automatique puisque nous sommes dans une école primaire.

2. LES ELECTIONS DES RPE (Représentants de Parents d'élèves)

Procès-verbal des élections

	Nombre	Remarques
Inscrits	280	
Votants	134	
Blancs ou nuls	44	Dont une grande partie parce que les enveloppes n'étaient pas signées.
Exprimés	90	
Taux de participation	32,14 %	
Sièges pourvus	9	

Ont été élus :

9 titulaires :

Mme Sonia Salnikov
Mme Mélanie Mortecrette
Mme Jessica Dambournet
M Benjamin Leblanc
Mme Séverine Gouet
Mme Elise Hertaux
Mme Tatiana Marescal Guignard
Mme Claire Lenoble
Mme Sandy Rasschaert

● Contact avec les RPE :

Par mail : rpe-arcenciel@outlook.fr

N'hésitez pas à les contacter, ils feront remonter vos remarques, questions et suggestions. Ils disposent d'un panneau d'affichage et d'une boîte aux lettres à l'entrée de l'école côté élémentaire.

Est également affiché sur le panneau devant le trombinoscope des RPE.

3. LE REGLEMENT INTERIEUR

Lecture du règlement intérieur de l'école.

Le règlement est validé par le conseil d'école.

4. LES EXERCICES DE SECURITE

- Trois exercices incendie sont prévus pour l'année : un premier où les élèves sont prévenus, deux où ils ne sont pas prévenus à l'avance.
Lors du premier exercice d'évacuation incendie, organisé vendredi 8 octobre 2021, les enfants ont été évacués et se sont regroupés en zone de regroupement en 1min14 côté maternelle et en 2min50 côté élémentaire.
Pas d'incident à signaler.
- Le second exercice d'évacuation aura lieu le 7 avril.

Il y aura deux PPMS dans l'année : un premier PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) « Attentat-Intrusion » le jeudi 9 décembre.

Un second PPMS « risques majeurs » le vendredi 18 mars, avec pour scénario une inondation de l'école.

5. LA COOPERATIVE

A ce jour, la coopérative de l'école primaire dispose de 6 297 euros et 75 centimes.

Un bilan détaillé sera fait lors du second conseil d'école.

6. LES EVENEMENTS ET LES PROJETS

- Le 7 octobre 2021, le photographe Victor Podgorsky a fait les photos de classes et les photos individuelles.
- Une enseignante en formation, Ophélie Lourenco, sera présente sur l'école pendant 3 ans. Elle est présente environ une fois par semaine et va dans toutes les classes, les enfants l'ont déjà sûrement déjà vue. L'année prochaine elle commencera à faire des séances dans les classes.

- Le projet pédagogique Volley Ball est reconduit cette année. Il est encadré par l'intervenant sportif Zakaria Bakri et concerne 5 classes élémentaires (CP, CE1, CE2, CM2 A et GS-CE1) sur une période de 8 semaines, un premier groupe de septembre à mi-novembre, un deuxième groupe en mai-juin.
- Un projet pédagogique Basket Ball a lieu pour les classes de CM2 B et CM1 qui s'est terminé aujourd'hui.
- L'école participe au dispositif « 30 minutes d'activités physique par jour », un kit de matériel sera donné à l'école, des petits défis seront proposés tout au long de l'année. Ce dispositif ne remplace pas l'EPS mais sensibilise les élèves à bouger au quotidien. L'idée est de rendre les élèves autonomes dans leur activité physique quotidienne.
- Piscine pour toutes les classes d'élémentaire et les GS-CE1.
- Silence On Lit continue, il s'agit de faire 15 minutes de lecture par jour.
- Des évènements sur le thème d'Halloween sont prévus vendredi 22 octobre.
- L'infirmière rencontrera tous les élèves de CP les lundis 15 et 22 novembre. Les enfants convoqués viendront avec leur carnet de santé et la feuille de renseignements dûment complétée. Elle s'intéressera à la vue, à l'audition et à l'hygiène de vie des enfants. Plus tard dans l'année, elle rencontrera des élèves d'autres classes en fonction des besoins.
- La PMI a été chargée des visites médicales en maternelle.
- Le festival du livre est renouvelé cette année, la semaine du 9 mai.
- Le spectacle la pirate écologique pour les classes de maternelle le 03 février.
- Nous avons fait une demande pour participer à des animations SNA sur le développement durable.
- Décloisonnement prévu entre les classes, en cycle 2. La maitresse des PS, certains après-midis de la semaine (lundi, mardi, jeudi) prendra en classe les GS de GS-CE1 de 14 à 15h. Échanges de service par cycles (au cycle 3 en histoire/géographie entre les CM2, Anglais/géographie entre les CM1/CM2 B). Au cycle 2 entre les CP et CE1 questionner le monde.
- Permis internet dans les classes de CM2, CE2.
- Projet de cartes postales des régions en CE2 et correspondants canadiens.

7. **EVENEMENTS ET TRAVAUX MAIRIE**

- Pour la Mairie, la rentrée s'est bien passée.
- Le prestataire Convivio pour les repas de la cantine est renouvelé pour 3 ans à partir de cette année scolaire.
- Pendant le temps du midi, une personne extérieure est dédiée à encadrer les enfants autour d'activités sportives.
- Le City Stade est bientôt terminé (dans 2 semaines au jour du conseil d'école). Il sera ouvert pour l'école.
- Une inauguration du City Stade et de l'agrandissement de l'école est prévue dans les mois à venir.

- Des travaux sont prévus en terme d'isolation dans la salle de motricité, côté maternelle (en principe pendant les vacances de la Toussaint) et en terme d'éclairage en maternelle.
- Un conseil municipal des enfants dans la commune de Ménilles a été créé et voté le 17 octobre 2021 pour les classes de CM1 et CM2. Il y a eu 9 candidats avec une participation de 61%. Au cours de cette élection, 1 Maire et 2 adjoints ont été élus.

8. QUESTIONS DIVERSES :

Réponses au sondage :

1. Garderie :

- En raison de l'allègement des normes COVID (Circulaire qui élève le niveau du protocole sanitaire au vert pour l'école et la garderie), le souhait serait que les élèves n'aient plus à apporter de jouets à l'école. La Mairie en parlera aux agents des garderies.
- Sur le sujet des incidents ayant lieu à la garderie, la mairie va faire un rappel à ses agents pour qu'ils restent vigilants.

2. Cantine :

- Les repas de l'école de Ménilles sont plutôt en avance par rapport aux lois imposant du bio dans les repas. Les ingrédients bio sont indiqués sur le menu de l'école lorsqu'ils le sont. L'approvisionnement local a une place importante dans les repas des enfants. Les repas et menus n'ont pas subi de changement par rapport à l'année dernière.
- Concernant la nuisance sonore, le temps du midi est considéré comme un temps de relâchement pour les enfants. La mairie met en œuvre ce qu'elle peut pour atténuer le bruit (matériels, panneaux absorbant le son) mais il est vrai qu'il y a beaucoup d'enfants qui déjeunent sur place malgré 2 services.
- A propos de goûter les plats proposés à la cantine : à la maternelle (cantine maternelle) il est proposé de goûter mais les enfants ne sont pas forcés. Pour la cantine côté élémentaire (y compris les GS se trouvant dans l'école élémentaire), l'enfant qui ne veut pas goûter, n'est pas servi afin de ne pas les brusquer et provoquer des blocages lors des repas.

3. Sécurité :

- Au sujet des véhicules roulant vite aux abords de l'école, des réunions entre habitants de quartier de Ménilles et la mairie ont eu lieu et n'ont pas encore été traduits par des actions concrètes. La mairie est consciente du problème. Il est rappelé que les parents roulant aux abords de l'école doivent ralentir. Ils sont responsables de leur conduite.
- Concernant le terrain de basket près de l'école et le grillage/grille qui n'est pas aux normes de sécurité, la mairie s'engage à trouver une solution à cette situation. Elle est en cours de réflexion.
- Le masque n'est plus obligatoire légalement à l'extérieur de l'établissement scolaire.
- Suite aux débordements constatés par les parents et l'équipe enseignante sur l'heure du midi, la mairie informe que 2 personnes + Adeline (AESH) + 1 personne extérieure dédiée à encadrer les enfants autour d'activités sportives sont déjà chargées de la surveillance des élèves sur le temps de pause. Cependant, il a été mentionné que les animateurs pourraient entrer en contact directement avec les parents si des incidents avaient eu lieu sur l'heure de déjeuner car pour le moment c'est l'équipe enseignante qui se charge de prévenir les parents alors que les incidents n'ont pas lieu sur le temps scolaire.

4. 1^{er} trimestre 2021 :

- Communication de la directrice : LEA CHAUVEAU est disponible les jeudis et vendredis et est à l'écoute de l'ensemble des parents : possibilité de prendre RDV, de la contacter par mail : ce.0271535x@ac-rouen.fr ou par téléphone 09 67 19 57 19.
- Concernant le conseil municipal des enfants : ceci est le premier, la mairie entend toutes les remarques et en prend compte pour l'amélioration des prochaines élections, le but étant d'harmoniser les droits des non-domiciliés à MENILLES.
- Sur le sujet du travail des enfants pas assez visible : l'ensemble de l'équipe enseignante se tient disponible pour RDV et afin d'échanger avec chacun des responsables légaux. Ne pas hésiter à prendre contact et les enseignantes vous accueilleront pour répondre à vos interrogations.
- EDUCARTABLE : pas obligatoire légalement. Les devoirs écrits sur EDUCARTABLE relèvent d'un choix pédagogique de l'enseignant. Le fait d'écrire les devoirs des enfants sur un agenda les responsabilise et les prépare pour le collège.
- Il n'y a pas de projet pédagogique de grande ampleur comme le théâtre mais une sensibilisation au développement durable + 30 min de sport par jour en plus des heures de sport imposées par les programmes scolaires.

- L'école est en pourparlers avec le collège pour savoir à quelle date aura lieu la visite du collège. Elle revient vers les parents dès que des informations plus précises seront disponibles.
- Pour la classe de GS - CE1 : une remplaçante définitive sera là après les vacances de la Toussaint. La réunion de rentrée scolaire sera organisée dans les prochains jours après sa prise de poste. La raison du nombre de remplaçants conséquent est que lorsqu'un remplaçant est attribué à un poste sur une période de temps précis, il est déjà "réservé" sur un autre remplacement tout de suite après. Cependant, les élèves de cette classe ont tout de même une ATSEM, Sandra, qui est présente tous les jours et qui est titulaire. C'est une figure référente pour les élèves de cette classe.

5. Autre :

- Méthode Montessori : des écoles spécialisées Montessori existent. L'école publique de MENILLES dépend du programme scolaire publié par l'Education Nationale.
- Les informations sur les cas COVID: l'école ne peut pas informer des cas COVID aux autres parents car, d'un point de vue légal, cela relève d'informations confidentielles. (Pas d'obligation à ce jour de communiquer qu'une classe est fermée pour cas COVID)
- Le Compte-rendu des réunions de rentrée: contactez les enseignantes et elles vous le communiqueront.
- Il n'est toujours pas prévu de préau pour l'école maternelle. Lorsqu'il pleut les élèves restent en salle de motricité.

CONCLUSION

Merci à tous pour ces échanges et ce dialogue. Rappel est fait de ne pas hésiter à aller voir directement les enseignantes en cas de soucis ou d'appeler la directrice si nécessaire, sur ses jours de décharge.

Date du prochain conseil d'école : 1^{er} mars 2022.

Fin du conseil à 20h02.